

# PARCOURS ACROBATIQUE AÉRIEN

→ FICHE DESCRIPTIVE # 11

## Description

- Située en milieu boisé, cette activité de pleine nature est une manière ludique et attractive de circuler dans les arbres et de découvrir la faune et la flore locale.
- Ces parcours aériens procurent des sensations vives dues à la hauteur d'évolution, auxquelles se mêle le plaisir d'admirer des points de vue saisissants. Le pratiquant évolue sur un parcours sécurisé et explore les différents ateliers reliant les plates formes aménagées sur les arbres. Selon ses capacités motrices, les ateliers d'évolution sont plus ou moins acrobatiques et placés à des hauteurs différentes.
- La diversité du milieu, du matériel et de l'activité a permis d'aménager un parcours et d'ouvrir la pratique à tous. Ces adaptations, issues d'une initiative locale doivent être réalisées dans une structure homologuée et mises en place par des personnes compétentes (diplômées d'état) avec du matériel adapté pour chacun.

## Sportif debout

- Le pratiquant évolue à son rythme sur le parcours et alterne des descentes vertigineuses suspendues à une poulie fixée à un câble tendu (tyroliennes) et des ateliers de motricité plus ou moins stables (pont de singe, montée d'échelle ou de filet, tronçon mouvant, passerelle, saut de tarzan...).
- Le pratiquant ne se préoccupe pas de son système d'assurance puisque son baudrier est relié en permanence à une ligne de vie continue (câble fixé sur le parcours pour sécuriser la pratique).
- Même si les adaptations matériels sont minimales, un encadrement individuel est très utile, voire indispensable pour conseiller, guider et rassurer le **xxxxxxx**



## Sportif en fauteuil

- Que ce soit en fauteuil manuel ou électrique, la pratique est rendu accessible grâce à un parcours proposant des ateliers de tyrolienne et de traction. Des systèmes de mouflage permettent de hisser plus facilement le pratiquant en haut des ateliers.
- Comme pour les personnes évoluant debout, il est indispensable que le pratiquant soit équipé d'un Equipement de Protection Individuelle (EPI) comprenant un baudrier, 2 longes, 2 mousquetons et un casque, auquel se rajoute un baudrier torse.



## Sportif déficient visuel ou auditif

- Aucune adaptation de l'équipement n'est nécessaire pour accueillir les personnes déficientes visuelles ou auditives. Cependant, l'accessibilité de ces pratiquants est possible grâce à un encadrement composé de personnes compétentes.
- Ainsi, les sensations engendrées par le vide sont tout aussi intenses que celles occasionnées par la descente à toute vitesse d'une tyrolienne.